

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| <b>Herausgeber:</b> | Société fribourgeoise d'éducation   |
| <b>Band:</b>        | 84 (1955)   |
| <b>Heft:</b>        | 9   |
| <b>Rubrik:</b>      | Examens pour le renouvellement du brevet  |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bulletin pédagogique

**Organe de la Société fribourgeoise d'éducation  
et du Musée pédagogique**

---

*Rédacteurs :* Gérard Pfulg, directeur de l'Ecole normale, à Fribourg ;  
Eugène Coquoz, instituteur, rue Guillimann 27, à Fribourg.

*Administration :* Raymond Progin, inspecteur scolaire, route des Alpes 28,  
à Fribourg. Compte de chèques postal IIa 153.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf  
en août) et le 1<sup>er</sup> des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1<sup>er</sup> des mois de février,  
avril, juin, juillet, octobre et décembre.

---

**SOMMAIRE.** — Avis. — Examens pour le renouvellement du brevet. —  
Brevets pour l'enseignement primaire. — Orthographe. — Le 20<sup>e</sup> Cours  
de vacances de pédagogie. — Bernadette et ses Compagnes (1858). —  
Bibliographies.

---

## Avis

Le cahier de géographie du canton de Fribourg, préparé sous les  
auspices de la Société d'éducation, a été approuvé par la Commission  
cantonale des études, dans sa séance du mois de juillet dernier. Il  
reste à l'illustrer au moyen de photographies et de dessins afin de le  
rendre plus compréhensible et plus attrayant. Nous pensons qu'il  
pourra être mis à la disposition des classes pour la rentrée  
d'automne 1956.

## Examens pour le renouvellement du brevet

La Commission cantonale des études a fixé aux jeudi et vendredi  
22 et 23 septembre, dès 8 h., à l'Université de Miséricorde, les examens  
pour le renouvellement du brevet de capacité d'enseignement primaire.

A moins de dispense spéciale de la Direction de l'Instruction

publique, la participation à ces épreuves est obligatoire pour les instituteurs et institutrices dont le diplôme est périmé ou le sera dans le courant de cette année.

*Le Conseiller d'Etat, Directeur,  
J. PYTHON.*

## Brevets pour l'enseignement primaire

La Commission cantonale des études a, au vu des résultats des examens, décerné les brevets suivants :

Avec la mention *très bien* : à MM. Berset Joseph, de Villarsiviriaux ; Castella Robert, d'Albeuve ; Colliard Marcel, de Châtel-Saint-Denis ; Thierrin Ferdinand, de Cheiry ; Helfer Urs, de Lurtigen ; Kolly Karl, de St-Sylvestre ; Mäder Siegfried, d'Agriswil ; Mülhauser Roland, de Dirlaret ; Schwab Kurt, de Kallnach ; M<sup>lles</sup> Bussard Denise, de Gruyères ; Cottet Elisabeth, de Bossonnens ; Gamy Bernadette, d'Avry-sur-Matran ; Hostettler Jeanine, de Schwarzenbourg ; Macheret Madeleine, de Rueyres-Saint-Laurent ; Morel Marie-Thérèse, de Fribourg ; Murith Sara, de Gruyères ; Ramuz Rose-Marie, de St-Aubin ; Roubaty Colette, de Matran ; Schmidhäuser Jeanne, de St-Ours ; Zufferey Marie-Louise, de Saint-Luc ; Anliker Ursula, de Gondiswil ; Færster Ursula, de Mézières ; Mäder Sonia, de Lurtigen ; Minder Marie, de Radelfingen ; Niffenegger Hanna, de Wyssachen ;

Avec la mention *bien* : à MM. Droux Bertrand, des Ecasseys ; Mettraux Charles, de Neyruz ; Meyer Placide, de Cerniat ; Monnard Hubert, d'Attalens ; Piller Marcel, d'Oberschrot ; Rolle Fernand, de Grenilles ; Simonet Claude, de Villarepos ; Etter Hanspeter, de Ried ; Herren Fredy, de Lurtigen ; Mülhauser Erwin, de Dirlaret ; M<sup>lles</sup> : Andrey Rose-Marguerite, de Plasselb ; Chambettaz Denise, d'Assens ; Chollet Paule-Agnès, de Prez-vers-Noréaz ; Cressier Colette, du Haut-Vully ; Descloux Françoise, d'Echarlens ; Dewarrat Marianne, d'Attalens-Tatroy ; Favre Hélène d'Evolène ; Menétrey Gemma, de Chavannes-les-Forts ; Murith Solange, de Gruyères ; Schmidt Chantal, de Chamoson ; Hurni Käthi, de Gurbrü ; Schneider Jeanne, de Diesbach.

Avec la mention *satisfaisant* : à MM. Boschung Georges, de Broc ; Demierre Guy, de Billens ; Joye Louis, de Mannens ; Morel Clovis, de Lentigny ; Simonet Jean-Joseph, de Villarepos ; Schweizer Kurt, de Lützelflüh ; M<sup>lles</sup> : Brulhart Thérèse, d'Oberried ; Evêquoz Thérésita, de Conthey.

La Commission des études a de même accordé le diplôme pour l'enseignement dans les écoles enfantines à M<sup>lles</sup> Chapatte Raymonde, du Noirmont ; Juriens Renée, de Villars-le-Terroir ; Jud Anna, de Gommiswald ; Pinel Cécile, de Bannegon (France).

Le brevet pour l'enseignement des travaux manuels féminins a été conféré à M<sup>lles</sup> : Bersier Yvette, de Cugy ; Duc Rose, de Forel ; Hofer Heidy, de Rotlerist (Arg.) ; Jaccoud Olive, de Fiaugères ; Javet Ginette, de Vully-le-Bas ; Savary Gabrielle, de Sâles ; Tüscher Josette, de Kollnach ; M<sup>me</sup> Martignier Charlotte, de Bœtigen.